

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, le 17 décembre 2018

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le lundi, 17 décembre 2018, à 19h30, à la salle multifonctionnelle, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M. Yanick Baillargeon, maire  
M<sup>mes</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
Katia Duchesne, conseillère  
MM. Yoland Bau, conseiller  
Serge Allard, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, directrice générale

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

---

1. Budget 2019 :

- 1.1 Présentation des prévisions budgétaires 2019
- 1.2 Adoption des prévisions budgétaires 2019

2. Période de questions sur le budget

POINT 1.1

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

---

Le maire fait la lecture de la présentation du budget 2019 et des objectifs de la Municipalité.

POINT 1.2

RÉSOLUTION 2018-12-267

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte les prévisions budgétaires 2019 telles que présentées et qui totalisent des recettes de 2 261 329\$ et des dépenses de fonctionnement de 2 089 690\$. Les affectations seront de 111 757\$ pour le remboursement du capital de la dette à long terme, de 38 516\$ pour le fonds de roulement, de 12 500\$ affectés aux réserves pour les eaux usées et le réseau d'eau potable et de 56 500\$ transférés au fonds d'immobilisations. L'utilisation des surplus accumulés s'élèvera à 47 634\$ pour l'année 2019 selon les prévisions budgétaires. Le budget triennal des immobilisations au montant de 6 015 000\$ est adopté. Un montant de 2 003 500\$ est prévu en 2019, 1 373 000\$ est prévu en 2020 et 2 638 500\$ est prévu en 2021. Les investissements seront payés avec différentes sources de fonds tel que subventions, fonds de roulement, surplus et transferts du budget de fonctionnement.

POINT 2.0

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET

---

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,  
Directrice générale